

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30843**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences humaines et sociales, Mention « Communication des organisations »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Université Jean Moulin - Lyon 3	Présidente, Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Communications des organisations** » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- La conception d'un plan de communication globale dans le cadre des entreprises privées et publiques et dans l'espace public local
- La conception et la mise en œuvre de stratégies de communication au sein de différentes organisations (privées, publiques, associatives)
- la mise en œuvre de politiques de marque au sein des organisations

Le Master Mention « **Communications des organisations** » propose trois parcours :

- **Communication sociale et management de l'information dans les organisations privées et publiques**
- **Communication humanitaire et solidarité**
- **Communication et stratégie de marque**

#### - Parcours « **Communication sociale et management de l'information dans les organisations privées et publiques** » :

- Concevoir le plan global de communication et élaborer la politique de communication d'une organisation
- Concevoir et réaliser partiellement tous types de supports de communication écrits et audiovisuels (charte graphique, messages et style de communication...)
- *Maîtriser les pratiques logicielles et infographiques*
- Réaliser des audits de communication interne (techniques d'enquête et réalisation d'études) et diagnostiquer des besoins
- Communiquer sur le management des emplois et mettre en œuvre des plans de développement des compétences, la gestion de l'emploi et la mobilité professionnelle
- Mettre en œuvre des actions de relation publique, de diffusion et de promotion de l'information
- Développer des réseaux professionnels et contribuer à une veille territoriale

#### - Parcours « **Communication humanitaire et solidarité** » :

- Expertiser une action humanitaire et/ou de solidarité
- Argumenter une stratégie de communication
- Elaborer et mettre en place des supports de communication et concevoir les contenus des messages
- Proposer et organiser des événements thématiques et communiquer avec les médias (presse, radio, télévision, internet, réseau sociaux)
- Négocier avec les partenaires et la diversité des parties prenantes en vue de la conception et la mise en œuvre de projets
- Concevoir et conduire un plaidoyer et des actions de lobbying
- Concevoir et mettre en place des actions d'information et de prévention
- Former les personnels des ONG, des associations et autres acteurs du secteur humanitaire et solidaire
- Manager des communautés virtuelles sur les réseaux sociaux locaux
- Gérer une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle et entretenir une dynamique d'autoformation et d'apprentissage collaboratif

#### - Parcours « **Communication et stratégie de marque** » :

- Connaître les logiques de fonctionnement et de déploiement de marques au sein de l'espace marchand et de l'espace public
- Connaître les techniques de communication, de marketing et de publicité
- Créer la charte graphique d'une marque
- Réaliser un audit de marques
- Maîtriser la communication stratégique et opérationnelle de marque

- Maîtriser les politiques de marques et le droit des marques (propriété intellectuelle, contrefaçon...)

**- Capacités communes à tous les diplômés de Master :**

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- J-Information et communication
- O-Administration publique
- N-Activités de services administratifs et de soutien
- Q-Santé humaine et action sociale

- Fonctions publiques d'Etat
- Collectivités territoriales
- Entreprises privées et/ou publiques
- Agences de communication
- Associations culturelles
- Agence de publicité et d'évènementiel
- Associations humanitaires et de solidarité, nationales ou internationales (ONG,OSI)
- Organisations internationales
- Fondations
- Cabinets de consultants
- Chargé de médiation dans les services publics
- Chargé des relations publiques
- Responsable emploi et communication interne
- Adjoint ou directeur de la communication (entreprises, collectivités territoriales)
- Conseillé en communication et/ou en stratégie de marque (indépendant ou en agence)
- Chargé d'études en institut d'études ou en entreprise
- Planeur stratégique en agence de communication
- Responsable marketing en entreprise
- Chargé de communication d'une ONG/ OSI (communication interne, relations publiques et relations presse, communication événementielle)
- Responsable des plaidoyers d'une ONG (OSI / ASI)
- Chargé de documentation
- Responsable de veille environnementale (recherche, traitement, analyse)
- Expert ou consultant dans le domaine de la communication humanitaire et de solidarité

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

- E1103** : Communication
- M1502** : Développement des ressources humaines
- E1402** : Élaboration de plan média
- M1705** : Marketing
- K1802** : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

**Validité des composantes acquises : illimitée**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION**

**QUINON**

**COMPOSITION DES JURYS**

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun lien avec d'autres certifications

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accordant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accordant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

<https://www.univ-lyon2.fr/>

[univ-lyon2](#)

##### Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [Lyon]

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69635 Lyon cedex 07

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2

ICOM

Campus Portes des Alpes

5 Avenue Pierre Mendès-France

69676 Bron cedex

##### Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°32276